

Calendrier 2024

Collectes des déchets

RENDEUX

NOUVEAU !

Modification des
horaires des recyparcs
dès janvier 2024





Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots

Barquettes et ravers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Barquettes et ravers



Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)



Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone



- Les emballages d'une contenance supérieure à 8 litres

- La frigolite en billes



- Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, plaquette de médicaments, etc.



- Les bonbonnes de gaz, batteries, piles et appareils électro(n)iques

- Autres objets



ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

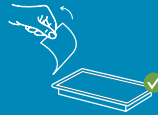
Pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

Triez le verre



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Verre résistant aux
hautes températures
(plats au four)



Ampoule à
incandescence
ou halogène

Sac gris ou côté
gris du duobac



Porcelaine,
céramique



Terre cuite



Opaline et cristal



Verre plat tel que les
vitres et les miroirs



Ampoule économique
ou LED à visser



Néon



Triez les papiers-cartons



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté
gris du duobac

Aluminium



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques

Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Électros et ampoules éco / LED usagés



Petits électros
(GSM, casques audio...)



Ampoules
économiques
ou LED



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périssables.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes

Sac gris ou côté gris du duobac



Sac Bleu PMC

Capsules de boissons



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Pochons de jus de fruits, emballages souples de nourriture pour chats



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents,...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée, anciennes ampoules à incandescence...

Pour une collecte sans soucis

Pour les sacs :

- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
- Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
- Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.

Pour les duobacs :

- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
- Le couvercle doit être fermé.
- Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
- Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques



Cartons à boissons

Sac Bleu PMC





Conseils

- **Triez** correctement vos déchets et utilisez uniquement les sacs autorisés.
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** du matin le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent (si nécessaire, nettoyez la voirie).

Cas particuliers

- **Le camion n'est pas passé ?** Contactez IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 1). Afin que nous vérifiions les tracés GPS du camion, précisez la date, le type de collecte ainsi que vos coordonnées complètes.
- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au collecteur.
- **Routes enneigées ?** Nous faisons le maximum pour assurer les collectes. Toutefois, si vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée, soyez compréhensifs. Rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie ou qu'ils ne s'envolent pas et ressortez-les pour la collecte suivante.
- **Sacs déchirés ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs (sacs bleus PMC, sacs bio ou sacs résiduels) dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger avec un abri grillagé. Découvrez 2 tutos sur www.idelux.be.

Infos collectes

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (Emballages plastiques, emballages métalliques, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	6 fois par an	2 fois par an
Collecte séparée en sacs biodégradables et en sacs plastique à l'effigie de la Commune	Collecte en sac bleu au nom d'IDELUX Environnement	Collecte en sacs papier ou en caisses en carton sans ficelle	Collecte sur inscription uniquement (voir page 6)
			
Les mardis	Les mardis, semaines impaires	18 janvier 21 mars 16 mai 18 juillet 19 septembre 21 novembre	Retrouvez les dates dans les pages mensuelles de ce calendrier.
Jours fériés : collecte avancée au samedi qui précède	Jours fériés : Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyclage le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.		

Plus d'infos ?



www.idelux.be

- > Déchets
- > Les collectes en porte-à-porte

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment s'inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès de la Commune (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.

Inscription uniquement par téléphone au +32 84 37 01 94
ou **par courriel à nathalie.deryck@rendeux.be**
uniquement du **13/05 au 14/05** et du **07/10 au 08/10**.

Encombrants acceptés

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

Sont acceptés (jusqu'à **2 m³** maximum par ménage et par collecte) :

- **Déchets électr(on)iques de grande taille** (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- **Encombrants combustibles** (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- **Encombrants en bois** (palette, meuble, planche, piquet...)
- **Encombrants en plastique rigide** (toboggan, bac à sable, grosse bassine, gros jouet style maisonnette de jardin...)
- **Encombrants métalliques** (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- **Enroulables** (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- **Matelas**

Déchets refusés

- **Petits électros** (grille-pain, sèche-cheveux...)
- **Verre plat** (vitres, miroirs...)
- **Inertes** (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- **PVC rigide** (lambris, tuyaux)
- **Plâtre** (plaques)
- **Pneus**
- **Déchets verts** (branches)
- **Déchets dangereux et toxiques** (peintures...)
- **Encombrants issus d'activités professionnelles**

À apporter au recyparc
(QR code pour les professionnels)

• **Déchets organiques et résiduels**

• **Emballages PMC**

• **Papiers et cartons**

• **Bouteilles et bocaux en verre**

À déposer aux
collectes adéquates

• **Sacs remplis de petits déchets non triés**

À retirer

• **Bonbonnes de gaz**

Infos
www.mabouteillegaz.be

VOTRE RECYPARC



Coordonnées et horaires

Rue de Hotton (près de l'Administration communale), 1 à 6987 Rendeux - **084 47 83 23**

NOUVEAU !

Horaire unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Les recyparcS seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Fermetures exceptionnelles 2024

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ma. 2		Je. 14	Ma. 30	Me. 1 ^{er} Je. 9	Je. 13		Je. 15	Ve. 27	Je. 10	Ve. 1 ^{er} Sa. 2	Ve. 20 Ma. 24 Me. 25 Je. 26 Ma. 31

Actions spéciales

Pour une seconde vie, rapportez-les au recyparc !

- Collecte des **vélos en bon état** : samedi **20 avril 2024**
- Collecte des **jouets en bon état** : samedi **19 octobre 2024**

Préparez votre visite

1. Triez correctement vos déchets chez vous :
vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).
5. Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Déchets acceptés

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigorite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

Plus d'infos ?



www.idelux.be > Déchets > Les recyparcS

**Avez-vous retiré
les piles et les batteries
de vos appareils usagés ?**



**Un appareil usagé qui contient
encore une batterie ou des piles
peut prendre feu.**

**Pour éviter les incendies,
retirez piles et batteries
de vos appareils et déposez
chaque déchet au recyparc
dans la filière adéquate.**



Maîtriser les coûts, et donc votre taxe déchets, une priorité pour IDELUX Environnement

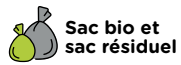


C'est pourquoi nous travaillons à l'optimisation des services :
modification des horaires des recyparcs, réorganisation des collectes,
optimisation des filières et recherche de financements extérieurs.

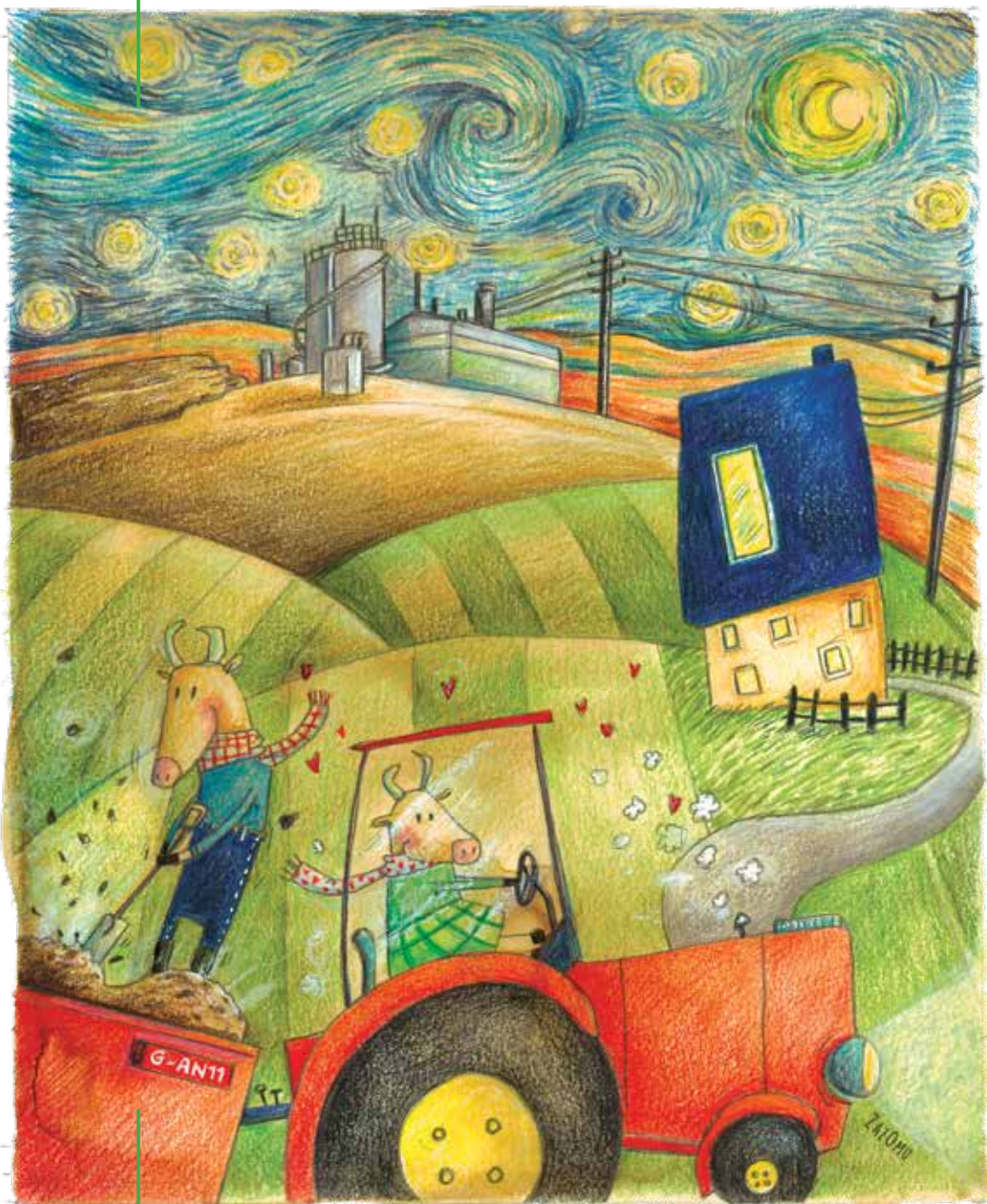
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

JANVIER

Congés scolaires	LUNDI	1		Nouvel an - Recyparcs fermés	SEM 1
	MARDI	2		Recyparcs fermés	
	MERCREDI	3			
	JEUDI	4			
	VENDREDI	5			
	SAMEDI	6			
	DIMANCHE	7			
	LUNDI	8			SEM 2
	MARDI	9			
	MERCREDI	10			
	JEUDI	11			
	VENDREDI	12			
	SAMEDI	13			
	DIMANCHE	14			
	LUNDI	15			SEM 3
	MARDI	16			
	MERCREDI	17			
	JEUDI	18			
	VENDREDI	19			
	SAMEDI	20			
	DIMANCHE	21			
	LUNDI	22			SEM 4
	MARDI	23			
	MERCREDI	24			
	JEUDI	25			
	VENDREDI	26			
	SAMEDI	27			
	DIMANCHE	28			
	LUNDI	29			SEM 5
	MARDI	30			
	MERCREDI	31			



Biométhaniser pour produire du compost et de l'énergie



Depuis le 1^{er} janvier, toutes les communes wallonnes doivent collecter séparément les déchets organiques. Dans la zone IDELUX, nous respectons cette obligation depuis 2005 déjà ! Aujourd'hui, nous poursuivons l'optimisation de cette filière : sensibilisation, contrôles qualité sur le terrain et amélioration des procédés de biométhanisation, de production d'énergie et de compostage.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

FÉVRIER

	JEUDI	1		
	VENDREDI	2		
	SAMEDI	3		
	DIMANCHE	4		
	LUNDI	5		SEM 6
	MARDI	6		
	MERCREDI	7		
	JEUDI	8		
	VENDREDI	9		
	SAMEDI	10		
	DIMANCHE	11		
	LUNDI	12		SEM 7
Congé	MARDI	13	 	Mardi gras
	MERCREDI	14		
	JEUDI	15		
	VENDREDI	16		
	SAMEDI	17		
	DIMANCHE	18		
	LUNDI	19		SEM 8
	MARDI	20		
	MERCREDI	21		
	JEUDI	22		
	VENDREDI	23		
	SAMEDI	24		
	DIMANCHE	25		
	LUNDI	26		SEM 9
Congés scolaires	MARDI	27	 	
	MERCREDI	28		
	JEUDI	29		



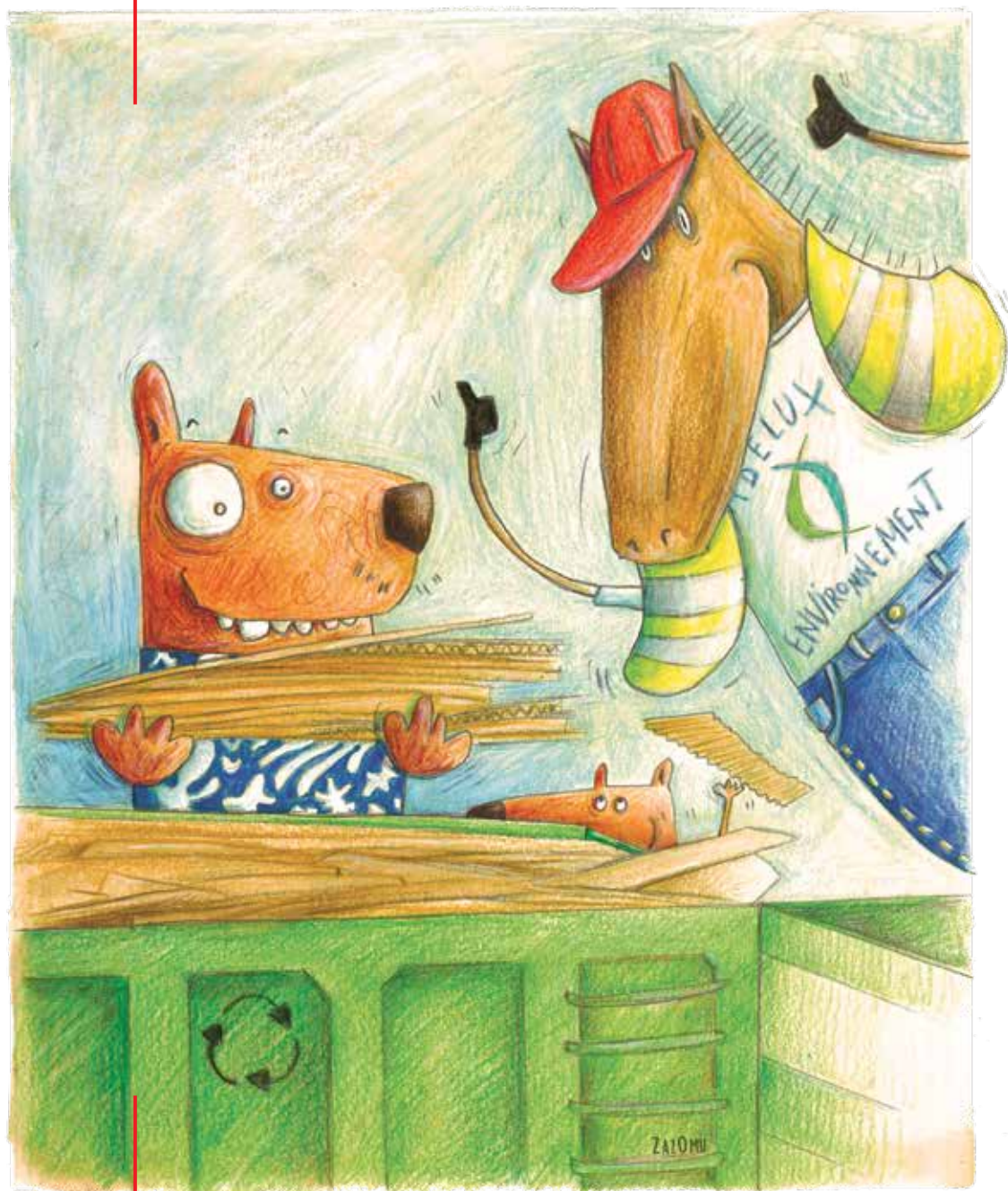
Composter et pailler pour des jardins zéro déchet



Les déchets organiques (cuisine et jardin) représentent 20 % des déchets ménagers. Les gérer chez soi est économique et écologique. Pour vous y aider, IDELUX Environnement et son réseau d'assistants compostage mènent de nombreuses actions. Tous au compost !

Congés scolaires	VENDREDI	1		
	SAMEDI	2		
	DIMANCHE	3		
	LUNDI	4		SEM 10
	MARDI	5		
	MERCREDI	6		
	JEUDI	7		
	VENDREDI	8		
	SAMEDI	9		
	DIMANCHE	10		
	LUNDI	11		SEM 11
	MARDI	12		
	MERCREDI	13		
	JEUDI	14		Recyparcs fermés
	VENDREDI	15		
	SAMEDI	16		
	DIMANCHE	17		
	LUNDI	18		SEM 12
	MARDI	19		
	MERCREDI	20		
	JEUDI	21		Grand Nettoyage de Printemps*
	VENDREDI	22		
	SAMEDI	23		
	DIMANCHE	24		
	LUNDI	25		SEM 13
	MARDI	26		
	MERCREDI	27		
	JEUDI	28		
	VENDREDI	29		
	SAMEDI	30		
	DIMANCHE	31		Pâques

Respecter les consignes



Respecter les consignes données par vos préposés, c'est aussi respecter ces personnes qui travaillent chaque jour à la préservation de notre environnement.
Vous hésitez sur une consigne de tri ?
N'hésitez pas à les questionner. Ils sont là pour vous guider.

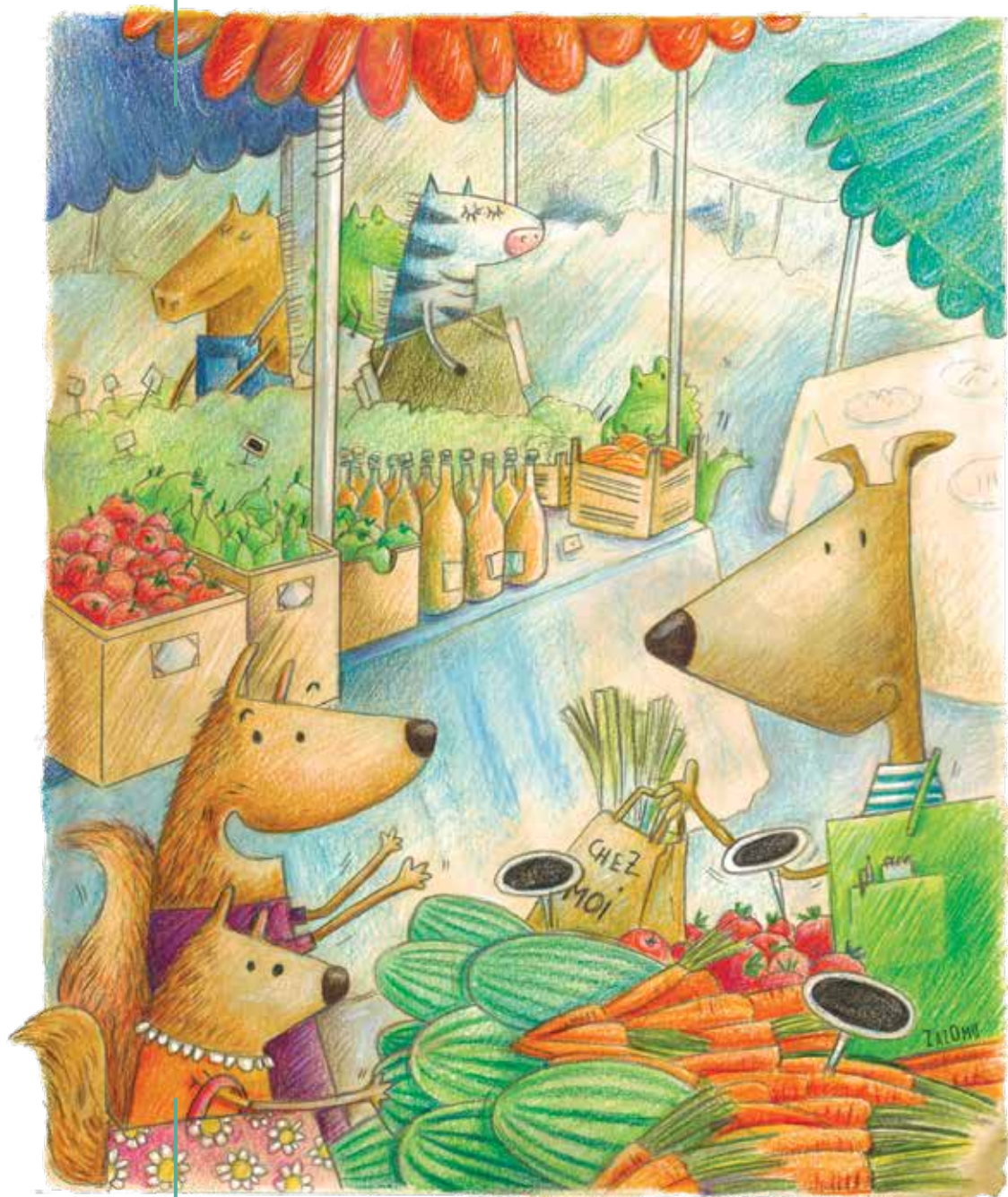
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

AVRIL

Février	LUNDI	1		Lundi de Pâques	SEM 14
	MARDI	2			
	MERCREDI	3			
	JEUDI	4			
	VENDREDI	5			
	SAMEDI	6			
	DIMANCHE	7			
	LUNDI	8			SEM 15
	MARDI	9			
	MERCREDI	10			
	JEUDI	11			
	VENDREDI	12			
	SAMEDI	13			
	DIMANCHE	14			
	LUNDI	15			SEM 16
	MARDI	16			
	MERCREDI	17			
	JEUDI	18			
	VENDREDI	19			
	SAMEDI	20		Collecte de vélos en bon état au recyparc	
	DIMANCHE	21			
	LUNDI	22			SEM 17
	MARDI	23			
	MERCREDI	24			
	JEUDI	25			
	VENDREDI	26			
	SAMEDI	27			
	DIMANCHE	28			
Congés scolaires	LUNDI	29			SEM 18
	MARDI	30		Recyparcs fermés	



Adopter des gestes simples pour réduire les déchets

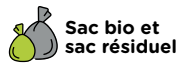


Chaque geste compte : boire l'eau du robinet, éviter le gaspillage alimentaire, limiter la surconsommation, acheter en vrac, privilégier les produits locaux, réparer au lieu de jeter ...
S'ils paraissent anodins à l'échelle individuelle, ces gestes ont un impact bien réel si nous nous y mettons tous !

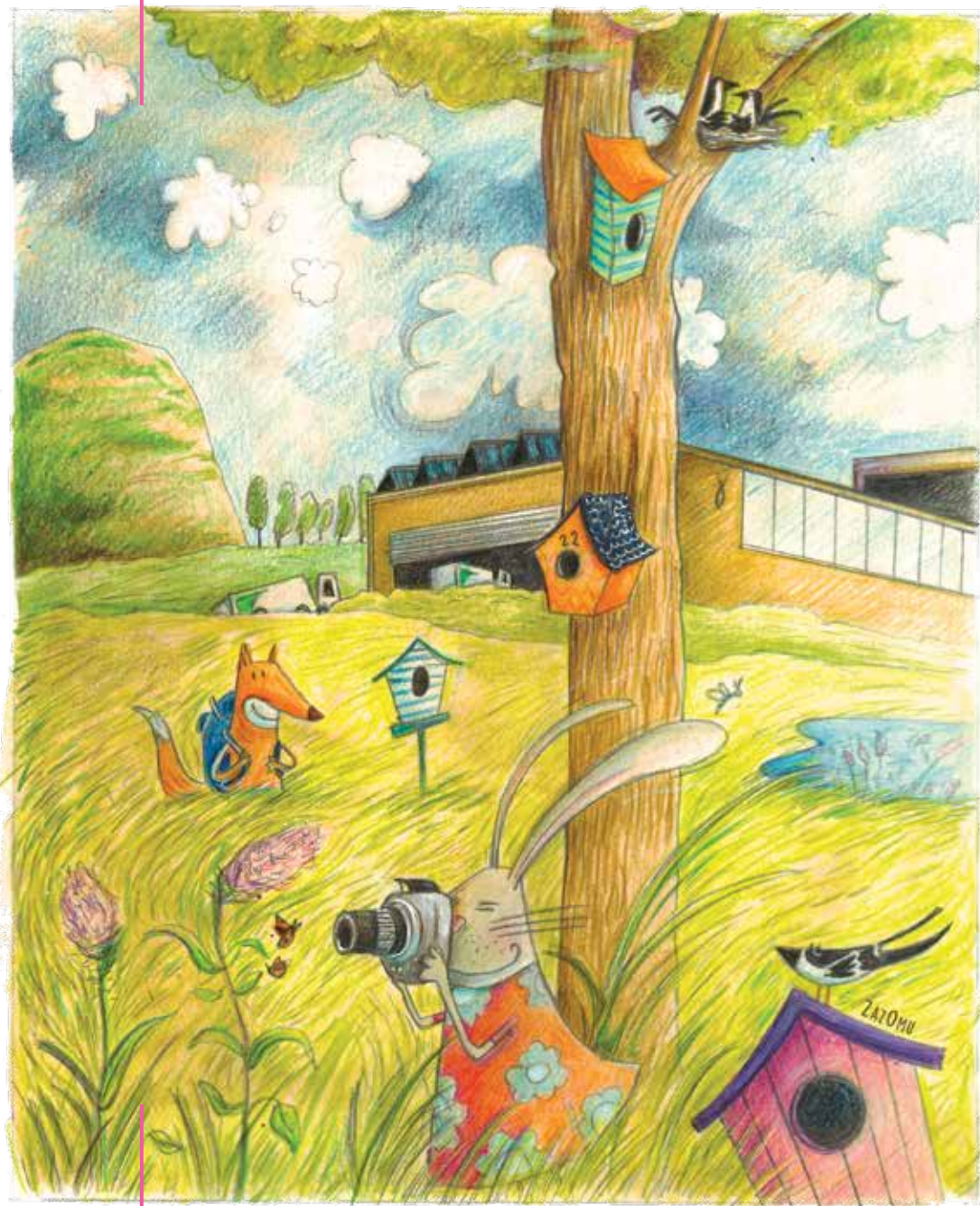
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

MAI

Congés scolaires	MERCREDI	1		Fête du travail - Recyparcs fermés	
	JEUDI	2			
	VENDREDI	3			
	SAMEDI	4			
	DIMANCHE	5			
	LUNDI	6			SEM 19
	MARDI	7			
	MERCREDI	8			
	JEUDI	9		Ascension - Recyparcs fermés	
	VENDREDI	10			
	SAMEDI	11			
	DIMANCHE	12		 Fête des mères	
	LUNDI	13		Période d'inscription encombrants, voir page 6	SEM 20
	MARDI	14	 		
	MERCREDI	15			
	JEUDI	16			
	VENDREDI	17			
	SAMEDI	18			
	DIMANCHE	19		Pentecôte	
	LUNDI	20		Lundi de Pentecôte	SEM 21
Février	MARDI	21			
	MERCREDI	22			
	JEUDI	23			
	VENDREDI	24			
	SAMEDI	25			
	DIMANCHE	26			
	LUNDI	27			SEM 22
	MARDI	28			
	MERCREDI	29			
	JEUDI	30			
	VENDREDI	31			



Préserver l'environnement autour de nos sites



Afin de préserver l'environnement, de nombreuses règles techniques et administratives encadrent les sites de valorisation des déchets. Étanchéité des infrastructures, épuration des lixiviats, contrôle des déchets entrants, gestion des anciens centres d'enfouissement technique... Ajoutez-y notre volonté de préserver la biodiversité et vous comprendrez pourquoi les sites d'IDELUX Environnement de Habay et de Tenneville sont certifiés EMAS.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

JUIN

SAMEDI	1		
DIMANCHE	2		
LUNDI	3		SEM 23
MARDI	4		
MERCREDI	5		
JEUDI	6		
VENDREDI	7		
SAMEDI	8		
DIMANCHE	9	Fête des pères Élections	
LUNDI	10		SEM 24
MARDI	11		
MERCREDI	12		
JEUDI	13	Recyparcs fermés	
VENDREDI	14		
SAMEDI	15		
DIMANCHE	16		
LUNDI	17		SEM 25
MARDI	18		
MERCREDI	19		
JEUDI	20		
VENDREDI	21		
SAMEDI	22		
DIMANCHE	23		
LUNDI	24		SEM 26
MARDI	25		
MERCREDI	26		
JEUDI	27		
VENDREDI	28		
SAMEDI	29		
DIMANCHE	30		



Trier correctement les déchets



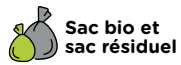
Vous n'en êtes peut-être pas conscient, mais les erreurs de tri sont responsables de nombreux accidents sur nos sites, nos recyparcs ou lors des collectes. Par exemple, les déchets électroniques, les piles, les batteries, les huiles moteur... sont hautement inflammables. Mélangés à des déchets combustibles (plastiques rigides, encombrants, emballages PMC...), ils peuvent provoquer des incendies.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

JUILLET

LUNDI	1			SEM 27
MARDI	2			
MERCREDI	3			
JEUDI	4			
VENDREDI	5			
SAMEDI	6			
DIMANCHE	7			
LUNDI	8			SEM 28
MARDI	9			
MERCREDI	10			
JEUDI	11			
VENDREDI	12			
SAMEDI	13			
DIMANCHE	14			
LUNDI	15			SEM 29
MARDI	16			
MERCREDI	17			
JEUDI	18			
VENDREDI	19			
SAMEDI	20			
DIMANCHE	21		Fête nationale	
LUNDI	22			SEM 30
MARDI	23			
MERCREDI	24			
JEUDI	25			
VENDREDI	26			
SAMEDI	27			
DIMANCHE	28			
LUNDI	29			SEM 31
MARDI	30			
MERCREDI	31			

Congés scolaires



Collecter séparément les matelas et les recycler



Les encombrants représentent 10 % de nos déchets.
Collecter séparément les matelas au recyparc permettra
de réduire cette fraction.
Tout bénéfice pour notre environnement.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

AOÛT

Congés scolaires	JEUDI	1		
	VENDREDI	2		
	SAMEDI	3		
	DIMANCHE	4		
	LUNDI	5		SEM 32
	MARDI	6		
	MERCREDI	7		
	JEUDI	8		
	VENDREDI	9		
	SAMEDI	10		
	DIMANCHE	11		
	LUNDI	12		SEM 33
	MARDI	13		
	MERCREDI	14		
	JEUDI	15		Assomption - Recyparcs fermés
	VENDREDI	16		
	SAMEDI	17		
	DIMANCHE	18		
	LUNDI	19		SEM 34
	MARDI	20		
	MERCREDI	21		
	JEUDI	22		
	VENDREDI	23		
	SAMEDI	24		
	DIMANCHE	25		
	LUNDI	26		Rentrée des classes SEM 35
	MARDI	27		
	MERCREDI	28		
	JEUDI	29		
	VENDREDI	30		
	SAMEDI	31		



Le bon déchet, le bon jour, à la bonne heure,
et au bon endroit !



Pour que les déchets n'encombrent pas la chaussée, il faut les mettre
en bordure de voirie, le bon jour et pour **5 h** du matin.
Besoin d'un rappel ?
Téléchargez l'application « Recycle! » sur votre GSM.

SEPTEMBRE

Congé

**Le réemploi au recyparc :
écologique, économique et solidaire !**



Collecte de vélos en avril et de jouets en octobre et, prochainement, espaces « réemploi » : le réemploi se joue aussi au recyparc.
Objectifs : préserver nos ressources naturelles et réduire les quantités de déchets, le tout au profit des associations locales.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

OCTOBRE

MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			Période d'inscription encombrants, voir page 6
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			Recyparcs fermés
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			Élections
LUNDI	14			
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
SAMEDI	19			Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE	20			
LUNDI	21			
MARDI	22			
MERCREDI	23			
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
SAMEDI	26			
DIMANCHE	27			
LUNDI	28			
MARDI	29			
MERCREDI	30			
JEUDI	31			

Congés scolaires



Granulats recyclés et matériauthèque, un choix malin pour vos projets de construction ou de rénovation

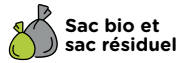


Les déchets inertes représentent 20 % des déchets ménagers. Depuis plusieurs années, IDELUX Environnement les transforme en granulats recyclés. Aujourd'hui, nous allons encore plus loin en créant un magasin de matériaux de seconde main.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

NOVEMBRE

Férié	VENDREDI	1		Toussaint - Recyparcs fermés	
	SAMEDI	2		Recyparcs fermés	
	DIMANCHE	3			
	LUNDI	4			SEM 45
	MARDI	5			
	MERCREDI	6			
	JEUDI	7			
	VENDREDI	8			
	SAMEDI	9			
	DIMANCHE	10			
Férié	LUNDI	11		Armistice	SEM 46
	MARDI	12			
	MERCREDI	13			
	JEUDI	14			
	VENDREDI	15			
	SAMEDI	16			
	DIMANCHE	17			
	LUNDI	18			SEM 47
	MARDI	19			
	MERCREDI	20			
	JEUDI	21			
	VENDREDI	22			
	SAMEDI	23			
	DIMANCHE	24			
	LUNDI	25			SEM 48
	MARDI	26			
	MERCREDI	27			
	JEUDI	28			
	VENDREDI	29			
	SAMEDI	30			



Vous + nous = l'environnement gagnant !



Nous pouvons être fiers des services mis en place pour valoriser les déchets. Au final, grâce à votre participation, 20 % des déchets sont biométhanisés et/ou compostés ; 43 % sont recyclés ; 37 % sont valorisés avec récupération d'énergie et moins d'1 % sont mis en centre d'enfouissement technique. Merci !

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

DÉCEMBRE

DIMANCHE	1			
LUNDI	2			SEM 49
MARDI	3			
MERCREDI	4			
JEUDI	5			
VENDREDI	6			
SAMEDI	7			
DIMANCHE	8			
LUNDI	9			SEM 50
MARDI	10			
MERCREDI	11			
JEUDI	12			
VENDREDI	13			
SAMEDI	14			
DIMANCHE	15			
LUNDI	16			SEM 51
MARDI	17			
MERCREDI	18			
JEUDI	19			
VENDREDI	20		Recyparcs fermés	
SAMEDI	21			
DIMANCHE	22			
LUNDI	23			SEM 52
MARDI	24		Recyparcs fermés	
MERCREDI	25		Noël - Recyparcs fermés	
JEUDI	26		Recyparcs fermés	
VENDREDI	27			
SAMEDI	28			
DIMANCHE	29			
LUNDI	30			SEM 53
MARDI	31		Recyparcs fermés	

Congés scolaires



Sac bio et
sac résiduel



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons



Encombrants, sur
inscription uniquement



CONTACTS UTILES

**Pour les personnes
à mobilité réduite,
contactez votre commune
au +32 84 37 01 81**

Votre commune organise un service de ramassage pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se rendre au recyparc.

environnement@rendeux.be

**Pour toute question,
contactez
IDELUX Environnement
au +32 63 23 19 87**

- **Tapez 1** pour des déchets non ramassés ou un problème de collecte
- **Tapez 3** pour une question concernant votre recyparc ou pour la vidange d'une bulle à verre
- **Tapez 4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation

**Téléchargez sur votre GSM
l'application
Recycle!**

Vous aurez toujours sous la main les horaires d'ouverture des recyparc et grâce aux notifications de rappel, vous n'oublierez plus de sortir vos déchets !

Et aussi

**www.idelux.be > Déchets
www.trionsmieux.be ou www.fostplus.be et sur :**



**Que signifie
le logo
Point Vert?**



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage, et ce n'est pas une règle de tri.



L'illustratrice



<https://youtu.be/y6ozjluWUiw>

Merci à **Murielle DAUBY**, alias ZAZOMU, pour ses illustrations humoristiques pleines de douceur. Murielle habite Neufchâteau. Formée à Saint-Luc en illustration, elle enseigne aujourd'hui les arts plastiques à l'Athénée royal de Bastogne-Houffalize.

Vous voulez en savoir plus ?
Découvrez la préparation des illustrations
du calendrier **en vidéo**

Vous aimeriez illustrer notre prochain calendrier ?
Contactez-nous à dechets@idelux.be.